



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de GODEWAERSVELDE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La Société NORD ALU LAQUAGE dont le siège social est situé zone d'activités Les Callicanes - Route de Poperinge à GODEWAERSVELDE (59270) a déposé un dossier en vue de demander l'enregistrement d'une installation de traitement de surface par conversion chimique, à la même adresse.

Ses activités principales suivantes sont soumises à enregistrement au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2565-2-a Revêtement métallique ou traitement de surfaces par voie électrolytique ou chimique. Procédés utilisant des liquides, le volume des cuves affectées au traitement étant : Supérieur à 1500 l.

ainsi que des activités soumises à déclaration au titre des rubriques :

2940-3-b Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. (application, cuisson, séchage de) sur support quelconque (métal, bois, plastique, cuir, papier, textile...)

4718-2-b Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (y compris GPL) et gaz naturel. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : Supérieure ou égale à 6 t mais inférieure à 50 t

2910-A-2 Combustion à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770 et 2771

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, une consultation est organisée en mairie de **GODEWAERSVELDE du 16 septembre 2019 au 16 octobre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre ouvert à cet effet ou lui être annexées si elles sont remises par écrit.

Elles pourront également être adressées par courrier à la préfecture du Nord - Direction de la Coordination des Politiques interministérielles - Bureau des Installations Classées pour la protection de l'environnement - 12 rue Jean Sans Peur - CS 20003 - 59039 Lille Cédex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Une version numérique du dossier sera également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe> - rubrique installations industrielles - Enregistrements 2019) pendant une durée de quatre semaines.

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci, en mairies de GODEWAERSVELDE (commune d'installation), STEENVOORDE et les communes belges de POPERINGE, Hameau d'ABELE (rattaché au village de WATOU).

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Nord et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un refus.